

VENTE par la Commune  
à la CUMA du Saut du DOUBS  
**PLAN DE DIVISION-BORNAGE**

**Echelle 1/250**

Principe de division						
propriétaire actuel	attribution	au cadastre			au plan	
		section	n° de parcelle (*)	contenance	teinte périmètre	superficie réelle
Commune	CUMA du Saut du Doubs	BJ	n°176	21a72ca		2787 m²
			n°178	6a15ca		

(\*) nouvelle numérotation issue du document de modification du parcellaire cadastral N° 1321 M en date du 03/06/2021

**Identification des repères :**

- A : borne ciment
- D, K, L, M et N : nouvelles bornes rouges OGE\*\* plantées le 14/04/2021 par le géomètre soussigné
- B, C, G et H : angles de mur
- E, F, I et J : tirefonds plantés le 14/04/2021 par le géomètre soussigné
- (\*\*) Ordre des Géomètres-Experts

**Identification des limites :**

- La limite B-C-D-E-F-G-H-I-J-K a fait l'objet d'un procès-verbal de reconnaissance de limite (Ref. dossier 9045).
- La limite B-N-M-L-K correspond à la limite définie sur place le 14/04/2021 pour les besoins de la vente par la Commune à la CUMA du Saut du Doubs, en présence de M.ROUGNON Pascal représentant de la Commune et MM VUILLEMIN Cédric et RICHARD Jean-Michel représentants de la CUMA

**Notes :**

- \* Les limites des parcelles cadastrales figurant au présent plan, résultent de l'application et de l'adaptation d'agrandissements du plan cadastral (avec toutes les imprécisions liées à la nature et à l'échelle des plans minutes cadastraux). Elles ne sauraient en aucun cas constituer ou être assimilées à des limites de propriétés. Elles constituent une présomption de limite à défaut de tous autres moyens de preuves à intervenir qui pourraient être produits lors des procédures suivantes :
  - soit de délimitation contradictoire, s'agissant du confront de propriétés privées
  - soit de l'alignement, s'agissant de fixer les limites avec le domaine public.

\*Le présent plan est exclusif des droits susceptibles d'être attachés aux servitudes (vues, passage, etc...), ainsi qu'aux usages apparents.

Système planimétrique : RGF 93, projection CC47 rattaché par GNSS avec le réseau Orphéon le 24/02/2021		
Nivellement rattaché au NGF / IGN 69 normal par GNSS avec le réseau Orphéon le 24/02/2021		
Les traces des réseaux sur le plan résultent des émergences visibles sur le terrain. L'emplacement exact des réseaux devra être vérifié avant la réalisation de tous projets ou travaux.		
La contenance cadastrale exprimée en ares et centiares est issue d'une détermination graphique à partir du plan cadastral. Elle a donc une précision indicative ou approximative.		

Date	Intervention	Observation
24/02/2021	Levé d'origine	
14/04/2021	bornage	



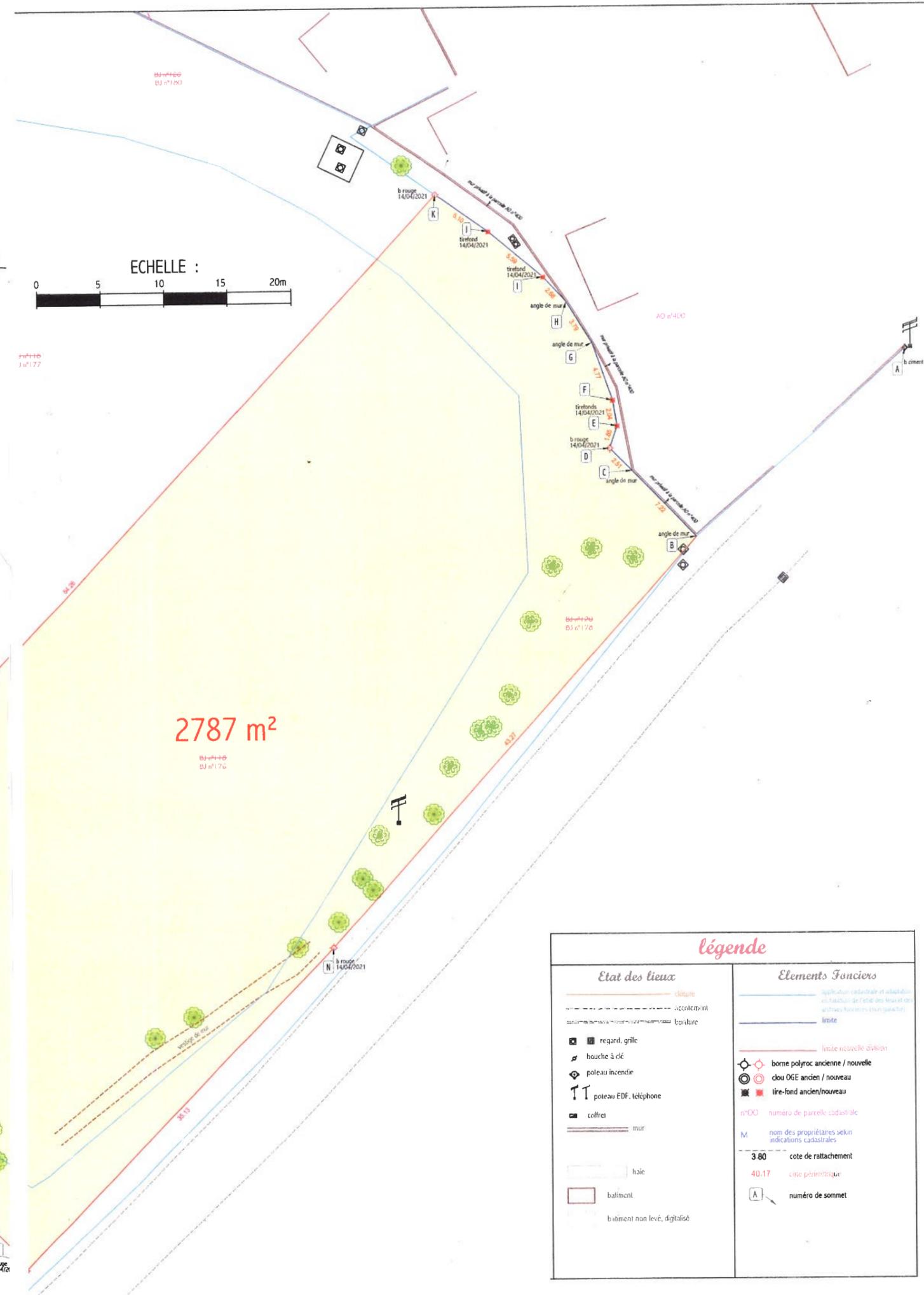
Fichier n°9045  
Dressé par le Cabinet M. C. BETTINELLI-GRAPPE Géomètres-Experts  
14, Rue des Moulinets - 25500 - MORTEAU  
Tel : 03 81.67.00.72  
Mel : cabinet@gemorteau.fr



b rouge 14/04/2021

b rouge 14/04/2021

b rouge 14/04/2021



légende	
<b>Etat des lieux</b>	<b>Elements Fonciers</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>— clôture</li> <li>— accotement</li> <li>— bordure</li> <li>regard, grille</li> <li>bouche à clé</li> <li>poteau incendie</li> <li>poteau EDF, téléphone</li> <li>coffres</li> <li>mur</li> <li>haie</li> <li>bâtiment</li> <li>bâtiment non levé, digitalisé</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Application cadastrale et validation en fonction de l'état des lieux et des archives foncières (SIG/parcellaire)</li> <li>limite</li> <li>limite nouvelle division</li> <li>borne polyroc ancienne / nouvelle</li> <li>clou OGE ancien / nouveau</li> <li>lire-fond ancien/nouveau</li> <li>n°OO numéro de parcelle cadastrale</li> <li>M nom des propriétaires selon indications cadastrales</li> <li>3.80 cote de rattachement</li> <li>40.17 cote périmétrique</li> <li>A numéro de sommet</li> </ul>